

Lundi 11 juillet 2022

Réf. : 41.22 - PRESSE

Festivités du 14 juillet à Alès, feu d'artifice reporté, animations maintenues, appel à la vigilance de chacun

En raison des conditions climatiques et du risque important d'incendie, la Ville d'Alès a décidé de reporter à une date ultérieure le feu d'artifice du jeudi 14 juillet, celui-ci devait avoir lieu à 23h depuis les berges du Gardon d'Alès.

Toutes les autres manifestations prévues ce jour-là sont maintenues, à savoir :

- 18h, lâcher d'anoubles dans le lit du Gardon,
- 21h, le traditionnel corso circulera en centre-ville, sur le thème « fantastique » et sera accompagné d'un lancer de fleurs,
- 23h (**le bal est avancé de 30 minutes**), l'orchestre « Aux couleurs du temps » animera un bal musette place de la Mairie.

La Ville d'Alès appelle les habitants à la plus grande vigilance en cette période de sécheresse et rappelle que l'emploi du feu est strictement réglementée et rigoureusement interdit par arrêté préfectoral entre le 15 juin et le 15 septembre.

Cela correspond notamment à l'interdiction de faire des barbecues, de fumer, de jeter un mégot, d'utiliser des feux d'artifices ou de brûler des végétaux.

Si vous souhaitez plus d'informations sur les interdictions d'emploi du feu et le risque encouru, vous pouvez vous rendre sur la page suivante du site des services de l'État dans le Gard :

[Interdiction d'emploi du feu](#)